



# Comité des candidatures - [Phase pilote]

2006/DIV.16  
(Original: anglais)

Rapport au Conseil exécutif

Septembre 2006

## **Table des matières**

1. Préface - Membres du Comité des candidatures
2. Version révisée des Recommandations adoptées par le Conseil consultatif en mai 2006
3. Évaluation des procédures électorales
4. Candidatures pour le Conseil exécutif 2007–2010
5. Un candidat non inclus dans la liste de candidature
6. Approbation de la liste des candidats

## 1. Préface

Le Conseil exécutif, l'un des principaux organes de l'ICOM, est l'autorité de tutelle de notre Organisation. Ses membres sont élus pour une période de trois ans. Il veille à la mise en oeuvre des décisions et des résolutions prises par l'Assemblée générale et à l'exécution du programme de l'ICOM. C'est du Conseil exécutif que le Secrétaire général reçoit ses directives et c'est à lui qu'il rend compte. Aussi est-il absolument essentiel que le Conseil exécutif se compose des personnalités les plus expérimentées et les plus compétentes choisies parmi les membres de l'ICOM. Par ailleurs, cet organe directeur qu'est le Conseil exécutif doit se partager équitablement entre femmes et hommes, ainsi qu'offrir la représentation géographique indispensable à l'ICOM en sa qualité d'organisation internationale.

Quant au Comité des candidatures, son objectif est de soutenir les travaux nécessaires pour doter l'ICOM d'un encadrement solide qui saura prendre les bonnes décisions propres à faire progresser le monde des musées et du patrimoine, mais aussi à développer et à moderniser notre Organisation pour cette tâche. J'ose espérer que le Comité des candidatures a su, par ses travaux, contribuer à cet objectif.

Nos recommandations issues de Séoul 2004 et révisées par le Comité consultatif en juin 2005, ont été attentivement examinées à la fois par le Comité des candidatures et le Conseil exécutif en juin dernier. Une version révisée a été soumise au Comité consultatif et approuvée.

Knut Wik  
Président, Comité des candidatures

Trondheim, Norvège  
Septembre 2005

**Membres du Comité des candidatures :**

Ossama El Meguid (ICOM-Arabe)

Ben Koevoets (IATM)

Diana Pardue (ICAMT)

Mohammed Saley Tim (Niger)

Maria Laura Tomea (Italie)

Gerhard Winter (NATHIST)

In-Kyung Chang (ICOM-ASPAC)

Représentant de l'ICOM-LAC (pas de nom spécifié)

Bernice Murphy (Présidente du Comité pour la déontologie)

Günther Dembski (représentant du Président du Comité consultatif)

Eloisa Zell (représentante du Secrétariat)

Knut Wik (Norvège) - Président

## 2. Version révisée des Recommandations adoptées par le Conseil consultatif en mai 2006

Lors de sa réunion, le samedi 27 mai, le Comité des candidatures a examiné plusieurs questions liées aux candidatures et aux élections :

- La relation entre le Responsable des élections et le Comité des candidatures (et des élections)
- Le vote électronique
- Les procédures électorales applicables au sein du Comité consultatif
- Cette discussion a donné lieu à deux nouvelles recommandations et à la révision d'une recommandation.
- Les possibilités d'information dans le cadre des présentations

### Recommandation 1 :

Un comité permanent de nomination et d'élection doit être établi et élu par le Comité consultatif en 2007, sous le nom de Comité des candidatures.

### Recommandation 2 :

Si un comité de candidature permanent est approuvé, il ne devra pas comporter plus de sept (7) membres :

1 responsable des élections

1 représentant du Secrétariat

2 représentants des Comités internationaux et des Organisations affiliées

2 représentants des Comités nationaux et des Organisations régionales

1 président du comité élu par le Comité consultatif

### Recommandation 3 :

Les membres du comité ne peuvent pas être candidats au Conseil exécutif, à moins de se retirer du comité avant l'ouverture des candidatures.

Recommandation 4 :

Le Comité doit rédiger un descriptif bref et concis du mandat et des procédures applicables au processus de candidature et d'élection.

Recommandation 5 :

Les candidats au Conseil exécutif doivent avoir la possibilité de se présenter de manière appropriée à toutes les étapes du processus de candidature et d'élection. Pour une bonne information des membres, des renseignements seront fournis sur chaque candidat, y compris sur son expérience et sa contribution à l'ICOM.

Recommandation 6 :

Le Comité des candidatures recommande d'apporter des modifications à l'article 27 des Statuts de l'ICOM, afin de clarifier le rôle du Comité dans le processus de nomination et d'élection. Plusieurs points des recommandations requièrent une modification des Statuts.

Recommandation 7 :

Si un membre du Comité consultatif est finalement élu comme responsable ou membre ordinaire du Conseil exécutif, il ou elle doit renoncer à la fonction occupée au sein du Comité consultatif.

Recommandation 8 :

Pour les élections au Conseil exécutif lors de l'Assemblée générale de Vienne 2007, il ne sera pas recouru au vote électronique, mais uniquement à un scrutin « papier ». Le Comité des candidatures explorera les possibilités du vote électronique et du dépouillement électronique pour les futures Assemblées générales.

Recommandation 9 :

Si nécessaire, le Comité des candidatures s'emploiera à établir des procédures électorales pour les élections tenues au sein du Comité consultatif.

### 3. Évaluation des procédures électorales

Les procédures électorales telles que pratiquées à Séoul ont dû faire l'objet d'une évaluation dans le but de les améliorer. Principales raisons de ce changement : rendre les procédures électorales plus pratiques et, bien entendu, doter l'Organisation d'outils plus démocratiques. Nous avons examiné plusieurs remarques et questions. Entre autres, la question de savoir s'il est plus pratique de recourir au vote électronique. Conclusion : pour les élections du Conseil exécutif lors de l'Assemblée générale de Vienne 2007, il ne sera pas recouru au vote électronique, mais uniquement à un scrutin « papier ». Le Comité des candidatures explorera les possibilités du vote électronique et du dépouillement électronique pour les futures Assemblées générales.

### 4. Candidatures au Conseil exécutif 2007-2010

La première partie du processus de candidature au Conseil exécutif 2007-2010 est à présent achevée. Conformément à l'article 27 des Statuts, le Secrétaire général a envoyé en janvier une lettre invitant les Comités nationaux, les Comités internationaux et les Organisations affiliées à désigner des candidats pour l'élection des responsables ou des membres ordinaires du Conseil exécutif.

Parallèlement, ces informations ont été diffusées sur ICOM-L et, durant la période des candidatures, plusieurs rappels ont été envoyés.

En mars, le Comité des candidatures a été avisé par le Secrétaire général que le Secrétariat avait reçu le nombre adéquat de candidats. Le Conseil exécutif se composera de **15 membres** (1 président, 2 vice-présidents, 1 trésorier et 11 membres) ; toutefois, la liste ne doit pas dépasser 30 candidats au total. C'est le Comité consultatif qui, au vote, choisira parmi les personnes proposées.

La liste se composait comme suit :

1 candidat au poste de président (1)

3 candidats au poste de vice-président (2)

1 candidat au poste de trésorier (1)

15 candidats au poste de membre ordinaire (11)

La liste des candidats comportait 20 noms. Le Comité des candidatures a décidé qu'il n'était plus nécessaire de faire appel à candidature.

## **A. RESPONSABLES**

### **1. Présidente**

Alissandra **Cummins** (Barbade)

### **2. Vice-présidents**

~~Amareswar **Galla**, Australie (M. Galla a officiellement retiré sa candidature le 20 novembre 2006)~~

W. Richard **West, Jr.** (États-unis)

Martin **Schärer** (Suisse)

### **2. Trésorière**

Nancy **Hushion** (Canada)

## **B. MEMBRES**

George **Abungu**, Kenya

~~Ki-Dong **Bae**, république de Corée (M. Bae a officiellement retiré sa candidature le 4 novembre 2006)~~

Claude **Faubert**, Canada

Tahar **Ghalia**, Tunisie

Hans-Martin **Hinz**, Allemagne

Emanuel **Kasarherou**, Australie

Hongnam **Kim**, république de Corée

**Xiangyi** Li, Chine

Pascal **Makambila**, Congo

Hanna **Pennock**, Pays-Bas  
Mila **Popovic-Zivancevic**, Serbie  
Hartmut **Prasch**, Autriche  
Per Bjørn **Rekdal**, Norvège  
Tereza M. **Scheiner**, Brésil  
Michel **Van-Praët**, France

5. Un candidat non inclus dans la liste de candidature

Lors de la réunion du Comité des candidatures, le samedi 27 mai, à l'ordre du jour figurait une tentative, de la part d'un membre italien, de se faire élire membre du Conseil exécutif de l'ICOM.

Le Comité des candidatures a donné confirmation et soutien à la lettre datée du 5 mai et signée par le président. Après examen approfondi de tous les documents de confirmation soumis, et après consultation du Président du Comité pour les Affaires juridiques, nous avons décidé de ne pas inclure le candidat dans la liste que nous avons soumise au Comité consultatif le 29 mai 2006.

Au cours de cette discussion, quelques questions relatives aux Statuts ont été soulevées, certaines montrant la nécessité de modifications ou d'ajustements statutaires. Cette nécessité a bien été prise en compte.

6. Approbation de la liste des candidats

Lors de sa réunion du 29 mai, le Comité consultatif a approuvé la sélection des 20 candidats à l'élection du Conseil exécutif 2007-2010.